



UNITED NATIONS NATIONS UNIES

DECLARATION A LA PRESSE FAITE PAR LE CONSEIL DE SECURITE CONCERNANT LES ATTAQUES COMMISES CONTRE LA MINUSCA ET DES CIVILS EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

New-York 15 mai 2017 - Les membres du Conseil de sécurité ont condamné avec la plus grande fermeté les actes de violence perpétrés par des éléments antibalaka à Bangassou (Mbomou) qui se sont intensifiés les 13 et 14 mai 2017 et qui ont ciblé un bureau local de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), des populations civiles de certaines communautés et des membres du personnel humanitaire.

Ces attaques, qui ont tué un soldat de la paix marocain et en ont blessé un autre, ont fait des victimes civiles et entraîné d'importants déplacements de population.

Les membres du Conseil ont présenté leurs sincères condoléances à la famille du soldat de la paix tué et exprimé leur profonde sympathie à celle du soldat blessé, ainsi qu'au Royaume du Maroc et à la MINUSCA. Ils ont souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Les membres du Conseil ont condamné on ne peut plus fermement toutes les attaques et les provocations de groupes armés qui visent des populations civiles, la MINUSCA et le personnel humanitaire.

Ils ont redit que les attaques commises contre des soldats de la paix pouvaient constituer des crimes de guerre et rappelé à toutes les parties les obligations que leur fait le droit international humanitaire.

Les membres du Conseil ont demandé au Gouvernement de la République centrafricaine d'enquêter rapidement sur cette attaque et de traduire en justice ses auteurs.

Les membres du Conseil ont réaffirmé leur plein appui à la MINUSCA et exprimé

leur profonde gratitude aux pays qui lui fournissent des contingents ou du personnel de police.

Ils ont renouvelé leur ferme soutien au Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine, Parfait Onanga-Anyanga, et à la MINUSCA qui, conformément au mandat que le Conseil leur a confié dans sa résolution [2301 \(2016\)](#), aident les autorités et le peuple centrafricains à installer durablement la paix et la stabilité dans leur pays.